



## **Communiqué au titre de l'information réglementée**

### **Convocation à l'assemblée générale mixte de Veolia Environnement du 18 avril 2019**

#### **Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'assemblée générale mixte du 18 avril 2019**

**Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2019.** Veolia Environnement informe ses actionnaires que son assemblée générale mixte se tiendra le **jeudi 18 avril 2019, à 15 heures**, à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (BALO) du 11 mars 2019 et l'avis de convocation au BALO du 1<sup>er</sup> avril 2019. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ces deux avis.

Les documents et renseignements préparatoires relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse <https://www.veolia.com/fr/groupe/espace-finance>, dans la rubrique « **Assemblée Générale 2019** », selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

#### **Relations investisseurs et analystes**

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze  
Tél. : + 33 (0)1 85 57 84 76 / 84 80